



# AUPLATA

---

S.A. au Capital de 4.263.050,50 €

Siège Social : 15/19, rue des Mathurins  
75008 PARIS

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

*EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010*

---

## AUPLATA

---

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

### Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AUPLATA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 3.1.2 et 3.1.4 « évaluation des actifs incorporels et corporels » de l'annexe exposent les modalités d'inscription à l'actif, d'amortissement et de dépréciation des « frais de recherche minière » et des « immobilisations corporelles et incorporelles générées en interne ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et leur correcte application.

- La note 3.2.2 « provisions » de l'annexe aux états financiers indique les modalités d'évaluation des provisions pour remise en état des sites. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations retenues par la Direction, à examiner les données et hypothèses sur lesquelles ces estimations sont fondées et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

*Fait à Paris, le 29 avril 2011*

Le Commissaire aux Comptes



COREVISE

Stéphane MARIE



# **AUPLATA**

Société anonyme au capital 4.263.050,50 €  
Siège social : 15/19 rue des Mathurins 75009 Paris  
R.C.S. PARIS 331 477 158

## **Comptes Sociaux**

**Période : 01.01.2010 au 31.12.2010**

---

<b>BILAN ACTIF AUPLATA</b>				
Etabli en Euro	01/01/2010-31/12/2010 12 mois			31/12/2009 12 mois
	Brut	Amort & Prov.	Net	Net
<b>Capital souscrit et appelé, non versé (0)</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	436 216		436 216	426 480
Frais de recherche et de développement	775 589	118 499	657 091	171 043
Concession, brevets et droits similaire	3 688 761		3 688 761	3 688 761
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	4 800	1 485	3 315	667
Constructions	1 858 593	1 063 865	794 728	679 114
Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 403 379	3 999 739	1 403 639	1 722 355
Autres immobilisations corporelles	564 485	450 866	113 620	295 450
Immobilisations en cours	2 315 420	316 666	1 998 753	211 024
Avances et acomptes	200 000		200 000	400 000
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évalués par mise en équivalence				
Autres participations	15 367 018	13 868 059	1 498 959	1 475 701
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	476 636	227 551	249 085	41 252
<b>TOTAL (I)</b>	<b>31 090 897</b>	<b>20 046 730</b>	<b>11 044 167</b>	<b>9 111 847</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements	145 581		145 581	243 554
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 849		10 849	38 385
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	170 785	30 073	140 712	71 211
Autres créances	9 228 694	8 659 710	568 983	258 614
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 952 574		1 952 574	
Disponibilités	361 328		361 328	65 387
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	206 435		206 435	514 820
<b>TOTAL (II)</b>	<b>12 076 245</b>	<b>8 689 783</b>	<b>3 386 462</b>	<b>1 191 971</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	202 777		202 777	
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				3 295
<b>TOTAL (0 à V)</b>	<b>43 369 920</b>	<b>28 736 513</b>	<b>14 633 406</b>	<b>10 307 113</b>

<b>BILAN PASSIF AUPLATA</b>		
Etabli en Euro	01/01/2010 - 31/12/2010 12 mois	01/01/2009 - 31/12/2009 12 mois
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel	4 263 051	3 957 187
Primes d'émission, de fusion, d'apports, .....	34 820 996	31 735 678
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	43 179	43 179
Réserves statutaires ou contractuelles	104 878	104 878
Réserves réglementées	1 158	1 158
Autres réserves		
Report à nouveau	(34 213 038)	(31 909 215)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>(1 598 521)</b>	<b>(2 303 822)</b>
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées*		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 421 703</b>	<b>1 629 042</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques	165 301	171 251
Provisions pour charges	907 017	733 995
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 072 318</b>	<b>905 246</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	5 394 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 728 226	2 469 392
Emprunts et dettes financières diverses	3 940	1 189 046
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 103 795	1 146 147
Dettes fiscales et sociales	842 281	833 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 067 143	2 134 286
Autres dettes		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance (4)		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>10 139 386</b>	<b>7 772 824</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>14 633 406</b>	<b>10 307 113</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT (1/2)</b>				
<b>AUPLATA</b>				
Etabli en Euro	01/01/2010 - 31/12/2010 12 mois			31/12/2009 12 MOIS
	FRANCE	Exportation	TOTAL	
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				76 672
Production vendue				2 344 279
biens	4 137 126		4 137 126	
services*	819 497		819 497	698 239
<b>Chiffre d'affaires nets</b>	<b>4 956 624</b>		<b>4 956 624</b>	<b>3 119 191</b>
Production stockée*				(78 484)
Production immobilisée			2 410 103	569 337
Subvention d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			504 083	588 436
Autres produits			990	47 064
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>7 871 799</b>	<b>4 245 543</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			330	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			941 120	677 226
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			97 973	227 472
Autres achats et charges externes			3 700 231	2 639 375
Impôts, taxes, versements assimilés			101 087	85 340
Salaires et traitements			2 033 289	1 408 126
Charges sociales			749 787	411 877
Dotations d'exploitation				
Sur immo. Dot. Aux amort.			1 855 656	1 467 080
Sur immo. Dot. Aux prov.				
Sur actif circulant: Dot. Aux prov.				
Pour risques et charges: Dot. Aux prov.			192 366	125 895
Autres charges			30 442	95 955
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>9 702 279</b>	<b>7 138 346</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>(1 830 480)</b>	<b>(2 892 803)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations			212 808	293 544
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				855
Reprises sur provisions et transfert de charges			2	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 390	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>215 200</b>	<b>294 399</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions			361 767	
Intérêts et charges assimilées			118 148	169 675
Différence négative de change			38	197
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>479 953</b>	<b>169 872</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>(264 752)</b>	<b>124 528</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>(2 095 232)</b>	<b>(2 768 275)</b>

**COMPTE DE RESULTAT (2/2)**  
**AUPLATA**

Etabli en Euro	01/01/2010 - 31/12/2010 12 MOIS	01/01/2009 - 31/12/2009 12 MOIS
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35 402	226 667
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 168 378	
Reprises sur provisions et transfert de charges		246 204
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>1 203 780</b>	<b>472 871</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 097	104 671
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 164	984
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	829 947	72 373
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>889 208</b>	<b>178 029</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>314 572</b>	<b>294 843</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(182 139)	(169 610)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>9 290 780</b>	<b>5 012 813</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>10 889 301</b>	<b>7 316 636</b>
<b>BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>(1 598 521)</b>	<b>(2 303 823)</b>

# **Annexe des Comptes Sociaux**

**Période : 01.01.2010 au 31.12.2010**

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>5</b>
1.1. ACTIVITÉ MINIÈRE.....	5
1.1.1. Production.....	5
1.1.2. Campagne d'exploration.....	5
1.1.3. PER Courriège.....	5
1.1.4. Mise aux normes.....	6
1.1.5. Avancement du procédé au Thiosulfate.....	6
1.2. OPÉRATIONS DE MARCHÉ.....	6
1.2.1. Émission d'actions nouvelles.....	6
1.2.2. Émission obligataire.....	6
1.2.3. Émission de BSAR.....	7
1.3. ACQUISITION DU PORTEFEUILLE MINIER DE GOLDEN STAR RESOURCES LTD.....	7
1.4. ACCORD AVEC COLUMBUS GOLD CORPORATION.....	7
1.5. ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010.....	8
<b>2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....</b>	<b>8</b>
2.1. CAMPAGNE D'EXPLORATION.....	8
2.2. BSAR.....	8
2.3. COUPON OBLIGATAIRE.....	8
<b>3. RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES ET NOTES SUR LE BILAN.....</b>	<b>9</b>
3.1. ACTIF.....	9
3.1.1. Actif immobilisé.....	9
3.1.2. Actifs incorporels.....	10
3.1.3. Fonds commercial.....	10
3.1.4. Actifs corporels.....	10
3.1.5. Amortissements et provisions.....	11
3.1.6. Immobilisations financières.....	11
3.1.7. Situation des filiales.....	12
3.1.8. Actif circulant.....	12
3.1.9. Charges constatées d'avance.....	13
3.1.10. Tableau des créances par échéance.....	13
3.1.11. Produits à recevoir.....	14
3.1.12. Trésorerie.....	14
3.1.13. Comptes de régularisation.....	14
3.2. PASSIF.....	14
3.2.1. Capital social.....	14
3.2.2. Provisions.....	15
3.2.3. Dettes.....	16
3.2.4. Charges à payer par postes du bilan.....	16
3.3. DETTES ET CRÉANCES AVEC LES FILIALES ET LES ENTREPRISES LIÉES.....	16
<b>4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT.....</b>	<b>16</b>
4.1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION.....	16
4.1.1. Chiffre d'affaires.....	16
4.1.2. Autres produits d'exploitation.....	16
4.1.3. Effectif.....	17
4.1.4. Rémunération des dirigeants.....	17
4.1.5. Charges sociales.....	17
4.1.6. Dotations aux amortissements et provisions.....	17
4.2. RÉSULTAT FINANCIER.....	17
4.2.1. Charges financières.....	17
4.2.2. Produits financiers.....	18
4.3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL.....	18



4.3.1.	<i>Impôts sur les bénéfices</i> .....	18
4.4.	CHARGES ET PRODUITS EN RELATION AVEC LES FILIALES ET LES ENTREPRISES LIÉES .....	18
4.4.1.	<i>Charges et produits liés aux filiales</i> .....	19
4.4.2.	<i>Charges liés à Pelican Venture</i> .....	19
<b>5.</b>	<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS</b> .....	<b>19</b>
5.1.	ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS .....	19
5.1.1.	<i>Contrats de location</i> .....	19
5.1.2.	<i>Redevance Yaou et Dorlin</i> .....	20
5.1.3.	<i>Redevance Paul Isnard</i> .....	20
5.1.4.	<i>Passifs environnementaux</i> .....	20
5.1.5.	<i>Nantissement de matériel</i> .....	20
5.1.6.	<i>Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud</i> .....	20
5.1.7.	<i>Engagement sur le PER Courriège</i> .....	20
5.2.	ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS.....	21
<b>6.</b>	<b>DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)</b> .....	<b>21</b>
<b>7.</b>	<b>HONORAIRES CAC</b> .....	<b>21</b>

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Total du bilan avant répartition : 14.633.406 €  
 Chiffre d'affaires : 4.956.624 €  
 Résultat de la période (perte) : (1.598.521) €

## 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

### 1.1. ACTIVITÉ MINIÈRE

#### 1.1.1. *Production*

Au 31 décembre 2010, la Société détient trois concessions minières sur le site de Dieu-Merci.

Ces concessions sont exploitées depuis 2002 et expirent en 2018.

Cette mine a été mise en exploitation par les anciens actionnaires de TEXMINE depuis 2002 et a produit 477 kg d'or au cours de l'ensemble de l'exercice 2007. En raison des restructurations et réductions d'effectifs menées en 2008, la production sur le site de Dieu-Merci s'est réduite, à 171 kg en 2008 et à 113 kg en 2009 pour s'établir à 145 kg en 2010.

#### 1.1.2. *Campagne d'exploration*

Fin 2010, AUPLATA a mené une campagne de prospection sur le site minier de Dieu-Merci. Ce site minier n'avait, jusqu'à présent, jamais fait l'objet de travaux de forage d'exploration.

Les travaux de forage ont été réalisés avec l'aide du groupe international de forage minier Major Drilling Group International Inc. et l'analyse des échantillons a été réalisée par le laboratoire Filab. Cette campagne de prospection visait à identifier de nouvelles zones aurifères afin de sécuriser l'alimentation en minerai à teneur élevée de l'usine de Dieu-Merci et ainsi améliorer sa productivité.

La première phase de la campagne de forages destructifs en circulation inverse s'est déroulée du 4 octobre 2010 au 13 décembre 2010. Pour un mètre total de 6 994 m, 260 forages répartis sur plusieurs cibles sélectionnées dans la zone de saprolite ont été réalisés, sans dépasser 30 m de profondeur. Au total, 4 684 échantillons ont été prélevés par passes de 1,50 m.

Cette campagne a permis de mettre en évidence 5 nouveaux filons particulièrement riches sur des secteurs encore vierges de toute exploitation. Les teneurs observées sur les zones forées sont très bonnes par rapport à la teneur de 8 grammes d'or par tonne traitée en moyenne annuelle.

Même si l'exploitation minière est sujette à de nombreux aléas (climatiques, administratifs, opérationnels), ces résultats permettent pour la première fois à AUPLATA de renforcer largement sa visibilité pour l'alimentation de l'usine de Dieu-Merci en minerai à forte teneur.

#### 1.1.3. *PER Courrière*

Suite à une demande déposée le 17 février 2006, AUPLATA s'est vue octroyer, par arrêté ministériel, en date du 6 mai 2010 et publié au JO du 3 juillet 2010, le Permis d'Exclusif de Recherches dit « Permis de Courrière » (PER Courrière) pour une durée de 5 ans sur une superficie de 14 km<sup>2</sup>. Les engagements de dépenses associés à ce PER se montent à 122.5 K€ sur la durée de vie du titre.

#### 1.1.4. *Mise aux normes*

AUPLATA a poursuivi, en collaboration avec les autorités administratives françaises, la mise aux normes de ses installations.

Les efforts conséquents entrepris en 2009 se sont poursuivis en 2010. Ils ont permis de normaliser la situation de l'entreprise vis-à-vis de la réglementation minière.

#### 1.1.5. *Avancement du procédé au Thiosulfate*

Au cours du second semestre 2010, il a été décidé de lancer la construction d'un démonstrateur industriel. Le montage de ce démonstrateur a été initié au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010. Véritable unité industrielle à échelle réduite, ce démonstrateur fonctionne 24h/24 et 7j/7. Il comporte 8 cuves agitées montées en série dans lesquelles le minerai est traité au thiosulfate de sodium. L'or est ensuite récupéré par l'unité de filtration. Il a une capacité de traitement d'environ 5 tonnes de minerai par semaine. L'objectif de ce démonstrateur est d'évaluer avec précision les impacts environnementaux du futur procédé de récupération de l'or tout en permettant de figer les derniers paramètres en vue d'optimiser les caractéristiques du futur atelier industriel de lixiviation, notamment au niveau des consommations de réactifs.

L'administration régionale a été associée à la mise en œuvre de ce projet. À ce titre la Société bénéficie d'une subvention des fonds européens et régionaux à hauteur de 50% des coûts du démonstrateur.

### 1.2. OPÉRATIONS DE MARCHÉ

Les opérations de marché lancées au début 2010 ont permis à la Société de lever 8.9 M€ et un potentiel de 10 M€ supplémentaires. Elles se sont décomposées de la façon suivante :

#### 1.2.1. *Émission d'actions nouvelles*

1.178.191 actions nouvelles de 0,25 euros de nominal ont été émises le 26 février 2010 représentant un produit brut d'émission de 3.452.099,63 euros soit une augmentation de capital de 294.547,75 € assortie d'une prime d'émission nette de frais de 2.930.967,68 €

#### 1.2.2. *Émission obligataire*

10.788 obligations de 500 € de nominal ont été émises le 1<sup>er</sup> mars 2010, soit un produit brut résultant de l'émission de 5.394.000 euros.

Il est rappelé que les obligations d'une durée de 5 ans portent un coupon fixe de 8% la première année et un coupon variable venant éventuellement augmenter suivant le prix moyen de l'once d'or en USD le coupon fixe les années suivantes :

Prix moyen de l'once d'or en USD	Coupon fixe	Coupon variable indexé sur l'or	Rémunération de l'investisseur
$P \leq 1000$	6%	0%	6%
$1000 < P \leq 1100$	6%	1%	7%
$1100 < P \leq 1200$	6%	2%	8%
$1200 < P \leq 1400$	6%	3%	9%
$1400 < P \leq 1600$	6%	4%	10%
$1600 < P \leq 1800$	6%	5%	11%
$> 1800$	6%	6%	12%

### **1.2.3. Émission de BSAR**

Le 1<sup>er</sup> mars 2010, 17.006.938 Bons de Souscription d'Actions Remboursables ont été émis et attribués à l'ensemble des actionnaires détenteurs de titres AUPLATA au 26 février 2010. Il est rappelé que 6 BSAR donnent droit à souscrire à une action au prix de 3,66 euros par action jusqu'au 3 mars 2011.

Au 31 décembre 2010, 271.584 BSAR ont été exercés, générant la création de 45.264 actions nouvelles soit une augmentation de capital de 165.666 € faisant ainsi passé le capital social de la société à 4.263.050,50 €.

### **1.3. ACQUISITION DU PORTEFEUILLE MINIER DE GOLDEN STAR RESOURCES LTD.**

Il est rappelé qu'un protocole de vente entre Golden Star Resources Ltd. et AUPLATA a été signé le 19 novembre 2009, détaillant les modalités de la transaction et que le transfert effectif des titres miniers était soumis à la non opposition du MEEDDEM (aujourd'hui devenu MEDDTL).

En vertu de cet accord, AUPLATA a ainsi acquis les sociétés Golden Star Ressources Minières (renommée ARMINA RESSOURCES MINIERES SARL) détentrice des PER Bon Espoir et Iracoubo Sud, ainsi que la société SOTRAPMAG SAS détentrice des 8 concessions Paul Isnard.

### **1.4. ACCORD AVEC COLUMBUS GOLD CORPORATION**

AUPLATA a signé avec Columbus Gold Corporation, société d'exploration aurifère canadienne cotée sur le marché TSX de la bourse de Toronto (Canada), un protocole d'accord portant sur les titres miniers détenus par AUPLATA (à travers sa filiale SOTRAPMAG) sur le site de Paul Isnard, assorti d'une prise de participation significative d'AUPLATA au capital de Columbus Gold.

En vertu de cet accord, Columbus Gold s'est engagé à réaliser un montant minimum de dépenses d'exploration de 7 MUSD au cours des deux années suivant l'entrée en vigueur de l'accord, dont 2 MUSD au cours de la première année. Ces dépenses d'exploration constituent le prélude à une exploitation industrielle de grande taille et de forte production sur ces titres miniers, situés dans le secteur dit de la Montagne d'Or.

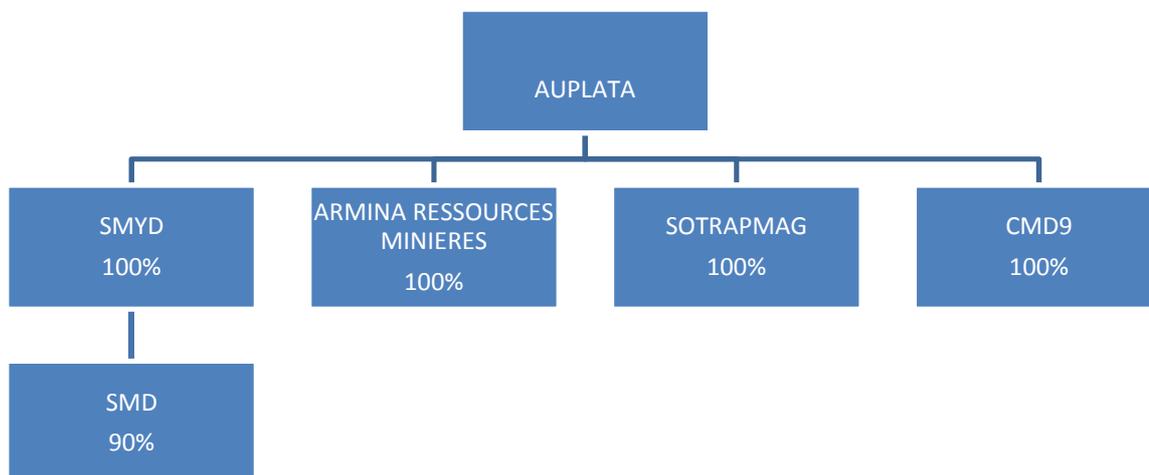
Parallèlement et en fonction du séquençage des dépenses d'exploration réalisées par Columbus Gold, l'accord prévoit des émissions d'actions nouvelles Columbus Gold, par étape et sans coût supplémentaire, en faveur d'AUPLATA, faisant d'AUPLATA le premier actionnaire de Columbus Gold.

En contrepartie de ses dépenses d'exploration et des titres émis en faveur d'AUPLATA, Columbus Gold bénéficierait d'une option lui permettant de détenir 51% des titres miniers Paul Isnard. Ce pourcentage de détention pourrait atteindre 100% sous la condition, pour Columbus Gold, de réaliser une étude de faisabilité, selon les normes canadiennes, dans un délai maximum de 4 ans suivant l'entrée en vigueur de l'accord.

L'accord entre AUPLATA et Columbus Gold reste soumis à la réalisation de différentes conditions suspensives, notamment l'approbation des actionnaires de Columbus Gold qui n'ont pas encore été, à ce jour, toutes levées. Il est rappelé qu'elles devraient être intégralement levées avant le 31 mai 2011, sauf prorogation du délai par accord entre les parties.

### 1.5. ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

À la clôture de l'exercice, l'organigramme de la Société est le suivant :



Les sociétés SMD et CMD9 (créée en octobre 2010) n'ont eu aucune activité sur l'exercice.

## 2. **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

### 2.1. CAMPAGNE D'EXPLORATION

La Société a poursuivi au cours du premier trimestre 2011, sur la zone du PER Courriège, la campagne d'exploration débutée fin 2010 sur les concessions Dieu-Merci.

### 2.2. BSAR

Du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 3 mars 2011, 3.415.938 BSAR ont été exercés, générant la création de 569.323 actions nouvelles soit une augmentation de capital de 2.083.722 € faisant ainsi passé le capital social de la Société de 4.263.050,50 € à 4.405.381,25 €.

Les Bons de Souscription d'Actions Remboursables émis et attribués à l'ensemble des actionnaires détenteurs de titres AUPLATA au 26 février 2010 et non exercés au 3 mars 2011 sont arrivés à expiration et ont été radiés de la cote le 3 mars 2011.

### 2.3. COUPON OBLIGATAIRE

Le premier coupon d'un montant de 431.520 € a été versé aux obligataires le 1<sup>er</sup> mars 2011.

### 3. RÈGLES, MÉTHODES COMPTABLES ET NOTES SUR LE BILAN

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de la Société sont consolidés par PELICAN VENTURE S.A.S. (Siren: 420 038 366).

#### 3.1. ACTIF

##### 3.1.1. *Actif immobilisé*

(En €)	A l'ouverture	Augmenta- tion	Diminution	Régularisa- tion	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>					
Immobilisations incorporelles	4.403.518	497.048	-		4.900.566
Immobilisations corporelles	7.483.900	3.018.307	155.530		10.346.676
Immobilisations financières	15.809.215	236.253	201.814		15.843.654
<b>Total</b>	<b>27.696.633</b>	<b>3.751.608</b>	<b>357.344</b>		<b>31.090.896</b>
<b>Amortissements &amp; provisions</b>					
Immobilisations incorporelles	117.233	29.900		(28.635)	118.499
Immobilisations corporelles	4.175.291	1.858.952	146.366	(55.256)	5.832.621
Immo. Fin.	14.292.262		196.652		14.095.610
<b>Total</b>	<b>18.584.786</b>	<b>1.888.852</b>	<b>343.018</b>	<b>(83.890)</b>	<b>20.046.730</b>

### 3.1.2. Actifs incorporels

La valeur brute des actifs incorporels d'un montant total de 4.900.566 € se compose comme suit, à la clôture de l'exercice :

Études et travaux exploration minière :	178.336 €
Étude thiosulfate :	257.880 €
Concessions minières :	771.276 €
Logiciels	4.313 €
Fonds commercial :	3.688.761 €

#### 3.1.2.1. Études et travaux d'exploration minière

Ces études concernent essentiellement la géologie du site de Couriège (170.558 €) en vue de son exploitation future.

#### 3.1.2.2. Études procédé thiosulfate :

Les charges immobilisées pour un montant total de 257.880 € sont essentiellement constituées d'honoraires d'expert, d'analyses, de produits chimiques et de coûts de personnel.

#### 3.1.2.3. Concessions minières

La Société AUPLATA dispose sur le site de Dieu-Merci des concessions ci-dessous :

	N° de permis	Superficie (en Km <sup>2</sup> )	Échéance du droit minier
Concession DIEU MERCI	04/80	102,40	31/12/2018
Concession La VICTOIRE	03/80	21,60	31/12/2018
Concession RENAISSANCE	02/80	12,50	31/12/2018

Les concessions sont amorties sur leur durée de validité.

Au 31 décembre 2010, la durée de vie résiduelle des concessions était de 8 ans pour l'ensemble des concessions.

### 3.1.3. Fonds commercial

Le fonds commercial résulte du mali technique constaté lors de la transmission universelle du patrimoine de la SAS SORIM, intervenue le 12 mai 2006.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité ou de la valeur de marché de l'actif si elle s'avère supérieure.

### 3.1.4. Actifs corporels

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées d'installations et de matériels (extraction, transport et traitement du minerai) en service et en cours de réalisation localisés sur le site minier de Dieu-Merci.

À hauteur de 1.333.957 €, ces immobilisations ont été produites par la Société au cours de l'exercice à partir de ressources consistant essentiellement en matériaux, utilisation des équipements et de la main d'œuvre.

La production immobilisée correspondant à l'installation pilote liée au thiosulfate d'un montant de 580.411 € a été amortie sur 6 mois en 2010.

Les immobilisations en cours sont principalement constituées de travaux de remise en état et d'aménagement de l'usine d'Élysée et du Camp Citron sur le site de Paul Isnard ainsi que d'aménagements et de travaux sur la mine de Dieu-Merci, non encore mis en service.

Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'apport, coût d'acquisition ou de production incluant les dépenses de mise en service et de remise en état (sites miniers).

### **3.1.5. Amortissements et provisions**

Ils sont pratiqués selon le mode linéaire, estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, sur les durées d'utilité estimées comme suit :

- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 5 ans
- Agencements divers : 7 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 5 ans

Ces courtes durées s'expliquent par la localisation des sites d'exploitation en forêt équatoriale, en Guyane française.

Les biens incorporant des composants d'une valeur significative destinés à être remplacés au terme d'une durée prédéterminée plus courte que la durée d'utilisation de l'immobilisation prise dans son ensemble sont amortis sur leur durée réelle d'utilisation.

### **3.1.6. Immobilisations financières**

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

La valeur brute des immobilisations financières d'un montant total de 15.843.654 € se constitue comme suit :

Actions SMYD SAS	13.868.059 €
Actions SOTRAPMAG SARL	1.245.349 €
Actions ARMINA RESSOURCES MINIERES SARL	248.610 €
Actions CMD9 SAS	5.000 €
Dépôts de garantie des biens loués	227.551 €
Autres dépôts de garantie	249.085 €

La valeur des titres SMYD SAS de 13.868.059 € a été intégralement provisionnée à la clôture de l'exercice, la valeur d'usage de ces titres étant incertaine eu égard à l'impossibilité actuelle d'une exploitation rentable des sites miniers.

### 3.1.7. Situation des filiales

Au 31 décembre 2010, la situation des filiales est la suivante :

	<b>SMYD S.A.S.</b>	<b>ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL</b>	<b>SOTRAPMAG SAS</b>
Capital :	20.360.000 €	1.093.305 €	1 €
Capitaux propres :	(7.026.129) €	(3.704.238)	(373.910) €
% capital détenu :	100 %	100 %	100 %
Valeur d'inventaire des titres :	13.868.059 €	248.610 €	1.245.349 €
Prêts et avances consenties :	8.456.712€	192.692 €	10.280 €
C.A dernier exercice :	3.398.866 €	101.787 €	0 €
Résultat dernier exercice :	(1.310.727) €	(175.046) €	(393.940) €
Dividendes encaissés :	Néant	Néant	Néant

### 3.1.8. Actif circulant

#### 3.1.8.1. Stocks et en cours

Les stocks sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux.

Le minerai extrait, non traité ou en cours de traitement à la date d'arrêté des comptes, n'est pas valorisé.

L'or est valorisé sur la base des coûts de production de la mine dont il est extrait et des autres coûts engagés pour l'amener dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Toutefois, si ce coût constaté est supérieur au cours de vente effective de l'or, vente réalisée dans les jours qui suivent l'arrêté des comptes compte tenu des modes de fonctionnement de la Société, une provision est alors passée, provision correspondant à la différence entre ce coût de production et le prix de réalisation.

Aucun mécanisme de couverture n'est mis en place par la Société, les stocks d'or récurrents n'étant pas significatifs compte tenu des ventes régulièrement réalisées par la Société.

Les coûts de production miniers comprennent les coûts directs et indirects de production, les amortissements des actifs industriels immobilisés et des coûts de développement immobilisés (exploration). Ils comprennent également les coûts liés aux dégradations des sites.

Les stocks de consommables sont essentiellement constitués d'énergie (gas-oil), de fournitures et de pièces détachées.

(en €)	31.12.2010			31.12.2009		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Stock Matières premières et approvisionnement	145.581	-	145.581	243.554	-	243.554

### 3.1.8.2. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les autres créances sont essentiellement constituées d'avances en compte courant aux filiales pour un montant de 8.659.710 € et d'une créance sur le Trésor Public relative à un crédit d'impôt recherche d'un montant de 356.799 €.

La recouvrabilité des avances en compte courant aux filiales, n'étant pas assurée, par prudence, la totalité de la créance a été provisionnée.

Le tableau ci-dessous donne la composition et l'évolution des provisions pour dépréciation des créances :

(en €)	31/12/2009	Dotations	Reprises	31/12/2010
Clients	30.073	-	-	30.073
Autres créances	7.827.107	832.603	-	8.659.710
<b>Total</b>	<b>7.857.180</b>	<b>832.603</b>	<b>-</b>	<b>8.689.783</b>

### 3.1.9. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, d'un montant de 206.435 € sont essentiellement constituées par des loyers de matériels et équipements payés d'avance.

### 3.1.10. Tableau des créances par échéance

(en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	476.636	476.636		
Avances et acomptes versés	10.849	10.849	-	
Clients et comptes rattachés	170.785	170.785	-	
Autres créances	9.228.693	568.983	8.659.710	;
<b>Total créances</b>	<b>9.886.963</b>	<b>1.227.253</b>	<b>8.659.710</b>	
Charges constatées d'avance	206.435	124.167	82.268	
<b>Total</b>	<b>10.093.398</b>	<b>1.351.420</b>	<b>8.741.978</b>	

### 3.1.11. Produits à recevoir

(en €)

Crédit impôt recherche	356.799
------------------------	---------

### 3.1.12. Trésorerie

La trésorerie est quasi exclusivement constituée de soldes débiteurs de banques pour un montant de 361.327 € et de SICAV de trésorerie pour un montant de 1.952.574 €.

### 3.1.13. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont constitués de charges constatées d'avance pour 206.435 € et de charges à répartir pour 202.777 € correspondant aux frais d'émission de l'emprunt obligataire restant à répartir.

## 3.2. PASSIF

### 3.2.1. Capital social

Le capital social, d'un montant de 4.263.050,50 € est divisé en 17.052.202 actions de 0,25 € de nominal chacune, intégralement souscrites et libérées, toutes de même catégorie.

En vertu de la délégation de compétences donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 15 novembre 2006, le Conseil d'Administration du 6 janvier 2010 a décidé d'attribuer gratuitement 50.000 actions. La période d'acquisition étant de deux ans à compter de la date du Conseil d'Administration du 6 janvier 2010, aucune attribution gratuite n'est devenue définitive.

En vertu de la délégation de compétences donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2010, le Conseil d'Administration du 26 octobre 2010 a décidé d'attribuer gratuitement 250.000 actions sous conditions de performance. La période d'acquisition étant de deux ans à compter de la date du Conseil d'Administration du 26 octobre 2010, aucune attribution gratuite n'est devenue définitive.

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en €)	31/12/2009	Affectation résultat 2009	Augment. de capital (1)	Augment. de capital (2)	Frais augment. de capital	Résultat de l'exercice	31/12/2010
Capital	3.957.187		294.548	11.316			4.263.051
Primes	31.735.678		3.157.552	154.350	(226.584)		34.820.996
Réserves	149.215						149.215
Report	(31.909.215)	(2.303.822)					(34.213.038)
Résultat	(2.303.822)	2.303.822				(1.598.521)	(1.598.521)
<b>Total général</b>	<b>1.629.042</b>	<b>0</b>	<b>3.452.100</b>	<b>165.666</b>	<b>(226.584)</b>	<b>(1.598.521)</b>	<b>3.421.703</b>

(1) 26/02/2010 : augmentation de capital donnant lieu à la création de 1.178.19 actions nouvelles et représentant des souscriptions d'un montant total brut de 3.452.100 € dont 464.639 € par compensation de créances. Les frais liés à l'augmentation de capital d'un montant de 226.584 € ont été déduits de la prime d'émission.

- (2) augmentation de capital par émission de 45.264 actions nouvelles, résultant de l'exercice de 271.584 bons de souscription d'actions au cours de l'année 2010 et représentant des souscriptions d'un montant total de 165.666 €

### 3.2.2. Provisions

Le tableau ci-dessous donne la composition et l'évolution des provisions au cours de la période :

(en €)	31/12/2009	Dotations	Reprises	31/12/2010
Provision pour litiges personnel	167.956		2.656	165.301
Provision pour risques financiers	3.295		3.295	0
Provision pour remise en état	714.650	192.367		907.017
Provision pour charges	19.245		19.245	0
<b>Total provisions</b>	<b>905.146</b>	<b>192.367</b>	<b>25.196</b>	<b>1.072.318</b>

La provision pour litiges de personnel concerne des actions entreprises par des salariés licenciés.

La provision pour remise en état couvre les coûts futurs de réhabilitation du site minier de Dieu-Merci à l'issue de son exploitation estimée, soit au 31 décembre 2043 (renouvellement de la concession).

Dans le cas d'une dégradation immédiate, la provision pour remise en état des sites est constituée immédiatement pour le montant total du coût de la remise en état, dès la réalisation de l'installation (ou de la dégradation). Ce coût total est inclus dans le coût de l'actif lié, et l'étalement du coût de la dégradation immédiate s'effectue par le biais de l'amortissement, qui est incorporé dans le coût de production. La provision pour remise en état s'enregistre dans un compte de provisions pour risques et charges.

Dans le cas d'une dégradation progressive, la provision doit être constatée à hauteur du montant des travaux correspondant à la dégradation effective du site à la date de clôture de l'exercice. Aucune provision ne peut donc être constatée pour la partie du site qui n'a pas encore été exploitée, donc dégradée. La contrepartie de cette provision est une charge.

Les obligations de remise en état des sites peuvent être naitre de la réalisation de :

- dégradations immédiates nécessaires à l'exploitation future (cas de campagnes de découverte, d'installations devant être démantelées...);
- dégradations progressives causées par l'exploitation ou l'extraction.

Les principales natures de coûts prises en compte dans l'évaluation de la provision sont les suivantes :

- Re-profilage, re-talutage et re-vegetalisation des fosses d'extraction
- Traitement des eaux de ruissellement, digues
- Démontage des installations
- Élimination des déchets

Les passifs de remise en état sont inflatés et actualisés à un taux sans risque avant impôt mais tenant compte des risques spécifiques liés au passif.

### 3.2.3. Dettes

(en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	5.394.000		5.394.000	
Établissements de crédit	1.728.226	981.210	747.016	
Comptes courants associés	3.940	3.940		
Fournisseurs	1.103.795	1.103.795		
Dettes fiscales & sociales (1)	842.281	749.566	92.715	
Dettes sur immobilisations	1.067.143	-	1.067.143	
<b>TOTAL</b>	<b>10.139.385</b>	<b>2.838.511</b>	<b>7.300.874</b>	

(1) dont 668 K€ ayant fait l'objet d'un moratoire sur 36 mois en date du 23 janvier 2009 débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2009. À fin 2010, cette dette s'élève à 315 K€.

### 3.2.4. Charges à payer par postes du bilan

(en €)	
Fournisseurs	390.403
Dettes fiscales & sociales	120.945
<b>TOTAL</b>	<b>511.348</b>

### 3.3. DETTES ET CRÉANCES AVEC LES FILIALES ET LES ENTREPRISES LIÉES

Avances en compte courant aux filiales: 8.659.710 €

Avances en compte courant faite par Pélican Venture : 3.938 €

## 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 4.1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

#### 4.1.1. *Chiffre d'affaires*

Les ventes d'or de l'exercice se montent à 4.137.126 €, en progression de 76% par rapport à l'exercice antérieur : 2.344.279 €

Les ventes de marchandises et de services consistent essentiellement en des refacturations aux filiales d'achats de biens et services (ventes de marchandises) et de main d'œuvre et prestations de services administratif, technique et logistique (ventes de services) – Cf. note 4.4.

#### 4.1.2. *Autres produits d'exploitation*

##### 4.1.2.1. Production Stockée

Le stock d'or est nul au 31.12.2010

#### 4.1.2.2. Production immobilisée

D'un total de 2.410.103 €, la production immobilisée se décompose comme suit :

Immobilisations incorporelles	492.735 €	
Développement procédé thiosulfate :	580.411 €	Note 3.1.4
Immobilisations corporelles :	1.336.957 €	

#### 4.1.3. *Effectif*

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des effectifs sur la période :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Effectif moyen	58	38
Effectif fin d'exercice	73	34
Dont cadres	14	8

#### 4.1.4. *Rémunération des dirigeants*

La rémunération (y compris les avantages en nature) du Directeur Général, pour l'exercice, se monte à 95 K€.

#### 4.1.5. *Charges sociales*

La Guyane Française bénéficie d'abattements importants en matière de bases de cotisation sociale (maladie et vieillesse).

Il en résulte un montant de charges sociales sensiblement réduit par rapport aux entreprises métropolitaines.

#### 4.1.6. *Dotations aux amortissements et provisions*

Ces dotations se décomposent comme suit :

<u>(en €)</u>		<u>Note</u>
dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1.265	3.1.1.
dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1.803.696	3.1.1.
dotations aux amortissements charges exploitation	50.694	3.1.13.
dotations aux provisions pour remise en état	192.367	3.2.2.

#### 4.2. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est une perte de 264.752 €.

#### 4.2.1. *Charges financières*

Ces charges d'un montant de 479.953 € se décomposent comme suit :

dotation provision financière	361.767 €
intérêts des emprunts :	118.147 €
pertes de change	38 €

#### 4.2.2. *Produits financiers*

Ces produits d'un montant de 215.200 € se décomposent comme suit :

Intérêts des avances en compte courant aux filiales :	212.808 €
Produits / cession valeur mobilières :	2.390 €

#### 4.3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à 314.572 € et se décompose comme suit :

(en €)	Note
Charges sur opérations de gestion	(50.097)
Produits sur opérations de gestion:	35.402
<b>Perte opérations de gestion :</b>	<b>(14.695)</b>
Charges sur opérations en capital	(9.164)
Produits sur opérations en capital	1.168.378
<b>Gain opérations de capital :</b>	<b>1.159.214</b>
Dotations dépréciation exceptionnelle des comptes courants :	(832.603)
Reprise de provisions pour risques :	2.656
<b>Perte sur amortissements et provisions :</b>	<b>(829.947)</b>
<b>Total Résultat exceptionnel</b>	<b>314.572</b>

La Société a enregistré 1.168.378 € de produits sur opérations en capital au cours de l'exercice en raison de la certitude acquise qu'une dette est devenue sans objet compte tenu de la stratégie de la Société.

#### 4.3.1. *Impôts sur les bénéfices*

Le résultat fiscal de l'exercice, négatif 1.768 K€ conduit à un déficit fiscal cumulé à la clôture de l'exercice de 17.138 K€

Le Crédit d'IS de l'exercice, d'un montant de 182.139 € correspond au crédit d'impôt recherche généré par des dépenses de recherche et développement liées au procédé de récupération de l'or à base de thiosulfate de sodium.

#### 4.4. CHARGES ET PRODUITS EN RELATION AVEC LES FILIALES ET LES ENTREPRISES LIÉES



#### 4.4.1. Charges et produits liées aux filiales

##### 4.4.1.1. Produits et Charges d'exploitation

###### **Produits**

Prestations de services rendues :	446.326 €
Personnel détaché :	331.350 €

###### **Charges**

Refacturation de biens et services	1.755 €
Personnel détaché:	394.121 €

##### 4.4.1.2. Produits financiers

Intérêts rémunérant les avances en compte courant aux filiales: 212.808 € (Taux basé sur le montant fiscalement déductible : 2.57% moyen sur l'exercice)

#### 4.4.2. Charges liés à Pelican Venture

Prestations de services :	180.000 €
Location de bureaux :	6.000 €

## 5. ENGAGEMENTS FINANCIERS

### 5.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS

#### 5.1.1. Contrats de location

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des engagements relatifs aux contrats de location de matériel et équipement en cours à la clôture de l'exercice :

Tous ces contrats sont d'une durée de 5 ans, à l'origine.

##### **Immobilisations en crédit-bail (en K€)**

<b>Valeur Brute des biens</b>	<b>Amortissements Exercice</b>	<b>Amortissements Cumulés</b>	<b>Valeur nette</b>
1.521	378	1.349	172

##### **Engagements de crédit-bail (en K€)**

<b>Redevances payées exercice</b>	<b>Redevances cumulées</b>	<b>Redevances restant à payer moins 1 an</b>	<b>Redevances restant à payer 1 à 5 ans</b>	<b>Prix achat total</b>	<b>Prix achat résiduel</b>
314	2.031	186	0	186	228

### **5.1.2. Redevance Yaou et Dorlin**

Dans le cadre de l'acquisition de SMYD auprès de Golden Star Ressources et de Guyanor Ressources, AUPLATA s'est engagée, par contrat, à acquitter une redevance annuelle totale correspondant à 1,0 % du chiffre d'affaires réalisé sur les sites d'exploitation de Yaou et de Dorlin (CA), ainsi qu'une redevance complémentaire de 1,0 % du CA lorsque le total des redevances cumulées versées (soit 1% du CA) dépassera un seuil s'élevant à 2,134 millions d'euros.

La mise en œuvre de ces redevances est effective depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2006 et s'élèvent pour l'année 2010 à 29.924 €, soit 1% de la valeur de la production d'or de la mine de Yaou.

### **5.1.3. Redevance Paul Isnard**

Dans le cadre de l'acquisition des titres miniers Paul Isnard, AUPLATA s'est engagée, par contrat, à acquitter, une redevance trimestrielle sur les ventes sur les 5 premiers millions d'onces produites sur les titres Paul Isnard correspondant à un pourcentage établi de la façon suivante : jusqu'à 2 millions d'onces produites, 10% des ventes au-delà de 400 USD l'once, puis 5% des ventes au-delà de 400 USD pour les 3 millions d'onces suivants.

### **5.1.4. Passifs environnementaux**

Les passifs de cette nature sont comptabilisés conformément aux principes comptables exposés en 3.2.2.

### **5.1.5. Nantissement de matériel**

En février 2008, afin de refinancer partiellement le prix d'acquisition d'une partie de son matériel d'exploitation, AUPLATA a contracté auprès de la FINANCIERE OCEOR (groupe Caisse d'Épargne), un crédit de 2.297 K€ remboursable en 16 échéances trimestrielles. Afin de garantir ce crédit, AUPLATA a accordé au profit de la FINANCIERE OCEOR un gage sans dépossession portant sur le matériel d'exploitation refinancé. Au 31 Décembre 2010, ce prêt s'élève à 942 K€.

### **5.1.6. Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud**

Dans le cadre du rachat de la société Golden Star Ressources Minières SARL (« GSRM »), détentrice des PER Bon Espoir et Iracoubo Sud filiale à de Golden Star Resources Ltd. en vertu du protocole de vente signé le 19 novembre 2009, AUPLATA a repris les engagements de caution donnés par la société GOLDEN STAR Resources Ltd., vis-à-vis du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer.

AUPLATA s'engage ainsi à donner à sa nouvelle filiale les moyens lui permettant de remplir les obligations lui incombant en tant que détenteur de titres miniers pour la conduite des travaux d'exploration et de réhabilitation des sites.

Ces engagements se montent à 560 K€ pour le PER Bon Espoir et 1.980 K€ pour le PER Iracoubo Sud.

### **5.1.7. Engagement sur le PER Courriège**

Les engagements de dépenses sur le PER Courriège s'élèvent à 122,5 K€.



## 5.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS

Suite au rachat en date du 28 février 2006 des titres de la société SORIM et de la société TEXMINE, une garantie d'actif et de passif a été établie au bénéfice d'AUPLATA par laquelle les garants se sont engagés à indemniser AUPLATA, à titre d'indemnité dans la limite de 2.000.000 €, de tout coûts, dommages, pertes ou préjudices payés ou pris en charge par la SORIM et ou TEXMINE et qui résulteraient d'inexactitudes relatives aux déclarations faites. Cette garantie est assortie d'un seuil de 50.000 € et expire le 28 février 2011 sauf pour les questions douanières, environnementales, fiscales et sociales pour lesquelles les réclamations peuvent être notifiées jusqu'à l'expiration d'un délai de 1 (un) mois à l'issue du délai de prescription qui leur est respectivement applicable.

## **6. DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)**

L'ensemble du personnel de la Société bénéficie de 880 heures au titre du droit individuel à la formation.

## **7. HONORAIRES CAC**

Les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 92.6 K€ pour l'exercice 2010.